

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Les honoraires TTC* sont à la charge du vendeur. Pour les mandats de recherche les honoraires TTC* sont à la charge de l'acquéreur.

Entremise et Négociation, visite du bien, rédaction compromis de vente, accompagnement et suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

- Rémunération forfaitaire de 5000 euros TTC sur les biens inférieurs à 49999 euros.
- Rémunération forfaitaire de 6000 euros TTC sur les biens entre 50000 euros et 69999 euros.
- Rémunération forfaitaire de 7000 euros TTC sur les biens entre 70000 euros et 99999 euros.
- Rémunération forfaitaire de 8000 euros TTC sur les biens entre 100000 euros et 119999 euros
- 7% ttc sur les biens entre 120000 euros et 299999 euros.
- 6% ttc sur les biens entre 300000 euros et 399999 euros.
- 5% ttc sur les biens entre 400000 euros et plus.
- Parking et cave : rémunération forfaitaire de 2000 euros TTC.
- Garage et Box : rémunération forfaitaire de 3000 euros TTC.

*Taux de TVA : 20 %

Tous nos prix sont affichés honoraires d'agence Inclus.